



COMMISSION DÉPARTEMENTALE NOUVELLES PRATIQUES

PROCES VERBAL N° 06 – SAISON 2025/2026

Réunion du	Jeudi 18 décembre 2025
Présidence	DUMAS Dominique
Présent(s)	BENAITEAU Gérard, CHEVET Michel, DUCROS Maud, MARCHAND Morgane, MOREAU Annie, PRUD'HOMME Michel
Excusés	NOBLET Emmanuelle, MARAUD Florent, CALLET Gilles, MAUPILIER Jacques

1. Approbation du Procès-verbal

Le procès-verbal n° 5 du 20 novembre 2025 est adopté sans remarque particulière.

2. Coupe de l'Amitié Loisirs

La commission procède au pointage des feuilles de matchs de la 3ème journée de la Coupe de l'Amitié Loisirs.

Elle constate les forfaits suivants :

- Match DU 12 Décembre 2025 Poule E
VAL ERDRE AUXENCE- BRIOLAY :
☞ **Forfait de BRIOLAY**
- **TOUTMAULEVRIER – MAYBELEGER** Poule A
☞ **Forfait de MAYBELEGER**

La commission valide tous les autres résultats.

Tour d'ajustement

La commission procède au tirage au sort du tour d'ajustement qui se déroulera le 16 janvier 2026.

Les premiers de chaque poule sont qualifiés pour les 8 èmes : TOUMAULEVRIER, PUYMAZTESS 1, PUYMAZTESS 3, ANGERS USCA, AJAX DAUMERAY, ANGERS NDC, ANGERS VAILLANTE, SAUMUR BAYARD, ST HILAIRE VIHERS, ALLONNES BRAIN.

Conformément au PV n°3 du 25/09/2025, sont également qualifiés le 2^{ème} du groupe B : ST GERMAIN VAL DE MOINE et le 2^{ème} du groupe H : PELLOUAILLES CORZE.

S'affronteront dans un tour d'ajustement conformément au PV n°3 du 25/09/2025 :

CORNE -- POSSOSAVENNIERES
ST ANDRE ST MACAIRE -- CHRISTOPHE SEGUINIERE
VAL D'ERDRE AUXENCE -- AVRILLE
BEAUCOUZE 2 -- SOULAIRE FENEU

A l'issue de ce tour d'ajustement, la commission procédera au tirage des 8èmes de finale du tour principal et de la consolante.

3. Point sur les calendriers

Loisirs à 11

Journées 6 à 10.

Journée 9 groupe D
HUILE LEZIGNE

Journée 10 groupe B
ANGERS ASMA

Journée 10 groupe D
AJAX DAUMERAY

Ces clubs n'ont pas transmis les feuilles de match, la commission appliquera une amende forfaitaire de 15 € par match, comme validé par le bureau du CODIR dans son PV n°4 du 12/09/2024.

Loisirs à 8 mixte

Les 2^{èmes} et 3^{èmes} journées sont validées.

4. Foot en marchant

Sur la journée 4 du 05/12/2025, sur 3 plateaux de prévus, un seul a eu lieu : à ANDARD avec 10 équipes, suite aux conditions climatiques.

Prochain plateau découverte le 9 janvier 2026.
3 autres plateaux prévus le 06/02, le 03/04 et le 03/05.

Critérium départemental à CANTENAY le 1^{er} Mars 2025.

Rappel : les feuilles de plateau doivent être complétées avec les numéros de licence.

5. Foot à 8 Féminins

3ème et 4ème journées sans remarque particulière.

Pour la 2^{ème} partie de saison, la commission demande d'appliquer la décision du CODIR du PV n°7 du 25 Novembre 2025 au sujet du règlement du foot féminin « Licence obligatoire, avoir 18 ans au janvier de la saison en cours (être titulaire d'une licence U19).

Aucune dérogation ne sera accordée même pour les U18 Féminines »

La commission valide le calendrier de la 2^{ème} moitié de saison, qui sera mis en ligne prochainement sur la FAL.

6. Divers

La commission prend connaissance du mail du 08/12/2025, de Pascal BOURDON, concernant le foot en marchant. Une réponse lui sera adressée.

Prochaine réunion le jeudi 29 janvier 2026

Calendrier des réunions : 12/02, 26/03, 16/04, 27/05

Le Président	Le Secrétaire de Séance
M. DUMAS Dominique	M. CHEVET Michel